

**ACCORD D'ETABLISSEMENTS RELATIF AUX COMITES D'HYGIENE DE SECURITE ET  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ETABLISSEMENTS DE MOINS DE 50 SALARIES  
DE L'Adapei 63**

Entre les soussignés :

- l'Adapei 63, représentée par son Président, Monsieur MAYET Guy,  
d'une part,

et

- Les Organisations syndicales :

- C.F.D.T représentée par son Délégué Syndical, Mme ROCH Isabelle,
- C.G.C représentée par sa Déléguée Syndicale, Mme TAPISSIER Marie-Jo,
- C.G.T représentée par sa Déléguée Syndicale, Mme BALLAND Sylvie,
- F.O. représentée par son Délégué Syndical, M. DEFOND Patrice,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit, en vue de la désignation des membres des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail regroupant sur 7 sites, les établissements de moins de 50 salariés de l'Adapei 63 :

**Article 1 – Objet de l'accord :**

Le présent accord est conclu pour déterminer le nombre de Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail regroupant par site les établissements de moins de 50 salariés de l'Adapei 63, ainsi que leur nombre de membres respectifs, pour l'exercice des mandats de 2 ans entre 2015 et 2017.

**Article 2 – Nombre et répartition des sièges entre les différents sites et les différentes catégories de personnels :**

Le nombre de représentants au Comité sera ainsi réparti par site sur la base :

- dans le premier Collège des non cadres, d'un membre par établissement distinct de plus de 10 salariés,
- dans le deuxième Collège des cadres, d'un membre par site.

Les sites ainsi que le nombre de membres sont détaillés ci-après.

**Site d'Ambert :** Effectif au 30 avril 2015 : 29,12 etp.

Cadre : 1 membre parmi les établissements de l'Adapei 63 situés sur l'arrondissement d'Ambert.

- Non cadres :
- ➔ ESAT Le Valdore : 1 membre de cet établissement.
  - ➔ IME-SESSAD d'Ambert : 1 membre de cet établissement.
  - ➔ SSG d'Ambert : 1 membre de cet établissement.

**Site de Clermont-Ferrand « Adultes »** : Effectif au 30 avril 2015 : 136,07 etp.

☒ Cadre : 1 membre parmi les établissements d'adultes de l'Adapei 63 situés sur l'agglomération clermontoise.

- ☒ Non cadres :
- ESAT-SACAT Brézet : 1 membre de cet établissement.
  - ESAT-SACAT Repro : 1 membre de cet établissement.
  - ESAT Les Cardamines : 1 membre de cet établissement.
  - Foyer-SAVS Adapei de Blanzat : 1 membre de cet établissement.
  - Maisonnées des Hauts de Clairfontaine : 1 membre de cet établissement.
  - SAJ Adapei : 1 membre de ces établissements.
  - Siège social de l'Adapei : 1 membre de cet établissement.

**Site d'Issoire / Brassac les Mines** : Effectif au 30 avril 2015 : 80,87 etp.

☒ Cadre : 1 membre parmi les établissements de l'Adapei 63 situés sur les villes de Brassac ou d'Issoire.

- ☒ Non cadres :
- ESAT-SACAT La Plaigne : 1 membre de cet établissement.
  - ESAT Quali'CAT : 1 membre de cet établissement.
  - Foyer Les Rivalières / le Pré Rond : 1 membre de cet établissement.
  - EA APRONET 63 : 1 membre de cet établissement.

**Site de Riom** : Effectif au 30 avril 2015 : 97,00 etp.

☒ Cadre : 1 membre parmi les établissements de l'Adapei 63 situés sur l'arrondissement de Riom.

- ☒ Non cadres :
- ESAT-SACAT de Riom/Mozac : 1 membre de cet établissement.
  - Foyer-SAVS Le Moulin Blanc : 1 membre de cet établissement.
  - IME-SESSAD de Mozac : 1 membre de cet établissement.

**Site de Thiers** : Effectif au 30 avril 2015 : 113,85 etp.

☒ Cadre : 1 membre parmi les établissements de l'Adapei 63 situés sur l'arrondissement de Thiers.

- ☒ Non cadres :
- ESAT de Chaudier : 1 membre de cet établissement.
  - ESAT Guy Chalard : 1 membre de cet établissement.
  - Foyer-SAVS-FAM Les Granges : 1 membre de cet établissement.
  - IME-SESSAD de Chaudier : 1 membre de cet établissement.

**Site de Clermont « Pôle Enfants »** : Effectif au 30 avril 2015 : 84,4 etp.

☒ Cadre : 1 membre parmi les établissements « d'enfants » de l'Adapei 63 situés sur les villes de Veyre Monton et de Clermont-Ferrand.

- ☒ Non cadres :
- CMPP La Gravière : 1 membre de cet établissement.
  - IME Le Chardonnet : 1 membre de cet établissement.
  - IMP Clairfontaine : 1 membre de cet établissement.
  - SESSAD Val d'Allier : 1 membre de cet établissement.

**Site de Saint-Eloy les Mines et Saint Priest des Champs (Combrailles)** : Effectif au 30 avril 2015 : 114,63 etp.

☒ Cadre : 1 membre parmi les établissements de l'Adapei 63 situés sur les villes de Saint-Eloy les Mines ou de Saint Priest des Champs.

- ☒ Non cadres :
- ESAT des Combrailles : 1 membre de cet établissement.
  - IME/SESSAD Maison des Couleurs : 1 membre de cet établissement.
  - Foyers Rose des Vents et Les Camélias, SAVS et SMS de Saint Eloy les Mines : 1 membre de ces établissements.
  - Foyer de Saint Priest des Champs : 1 membre de cet établissement.

S3 AJT  
12 X  
GOT

**ARTICLE 4- Durée de l'accord :**

Le présent accord est conclu pour une durée déterminée de 25 mois. Il cessera donc de produire ses effets au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**ARTICLE 5- Convocation et information du collège unique :**

Une convocation pour la désignation des membres des CHSCT sera adressée par l'employeur au collège désignatif composé des délégués du personnel et des membres du Comité des établissements de moins de 50 salariés. Une note explicative rappelant les règles générales de désignation des membres des CHSCT leur sera également adressée.

Le renouvellement doit avoir lieu dans les 15 jours à compter de la date d'expiration des mandats des membres du CHSCT, soit au plus tard le 21 juillet 2015.

**ARTICLE 6- Publicité dépôt :**

Le présent accord sera affiché dans les établissements concernés dès sa signature. Le présent accord sera déposé auprès de direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Puy de Dôme ainsi qu'au Greffe du Conseil des Prud'hommes de Clermont – Ferrand.

Fait en 7 exemplaires originaux, à Clermont-Ferrand, le 26 mai 2015.

Le Président de l'Adapei 63,  
G. MAYET



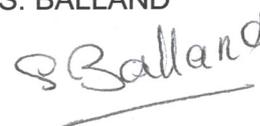
Les représentants des Syndicats,  
C.F.D.T  
I. ROCH



C.G.C  
M.J TAPISSIER



C.G.T  
S. BALLAND



F.O  
P. DEFOND



